



CIQ DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 30 MARS 2025 concernant l'année 2024



L'assemblée générale du CIQ DE LA TREILLE ET DES HAMEAUX AVOISINANTS, s'est tenue en présence des adhérents et des membres du Conseil d'Administration.

Ont répondu à notre invitation :

- Mme Griseti, députée de la 1^{ère} circonscription
- Yannick OHANESSIAN, délégué à la tranquillité publique entre autres délégations, qui représente notre Maire Benoit Payan
- Sylvain SOUVESTRE , Maire de secteur et Gérard Audibert, Adjoint à la Sécurité
- Jean-Marc SIGNES, conseiller d'arrondissement et métropolitain

Excusée : Mme Marine Pustorino, Conseillère Départementale

RAPPORT ACTIVITÉ : ANNÉE 2024

- Nous avons eu : *59 ADHESIONS*
- Le « Conseil d'Administration du CIQ » se réunit une fois par mois (chaque deuxième mardi)
- 4 réunions : Avec la Fédération des CIQ du 11^{ème} arrondissement
nous nous réunissons 1 fois par trimestre: pour échanger sur les problématique des différents CIQ du 11^e arrt.
- 5 réunions : Avec le Maire de secteur et son équipe :
- comme chaque année nous avons renouvelé, en juin 2024 Avec la mairie de secteur, la Convention pour l'utilisation des locaux du CMA : de septembre 2024 à juin 2025

1 - VOIRIE

DEMANDES AUPRÈS DE LA METROPOLE :

Il faut savoir que Désormais les travaux de voirie sont l'objet de propositions de la part des CIQ auprès de la Mairie de secteur, puis sont validés par la Métropole. Mais la Métropole peut estimer que d'autres travaux méritent d'être effectués prioritairement à nos demandes.

Village / Route De La Treille

En 2023 pour 2024, nous avions demandé la réfection du chemin du Gour de Roubaud. Ce qui a été fait en milieu d'année. Il restait à terminer :

- de peindre en jaune une portion du trottoir Route de la Treille, interdisant le stationnement
- ainsi que le déplacement des panneaux, fin de stationnement Marcel Pagnol : qui a été effectué le mois dernier.

En 2024, a été demandée : La réfection du bitume dans le chemin Portenseigne qui a été acceptée pour cette année.

Et cette année 2025 pour 2026, nous demanderons la réfection du bitume sur une partie du chemin des Bellons déformé par des racines de pins.

Fontaine De La Place Maurice Thouvenin

Nous avons tous pu apprécier la rénovation de la Fontaine de la place à la satisfaction de tous les riverains et sa remise en eau qui a eu lieu après plusieurs mois d'attente.

Chemin Des Bellons

Nous avons demandé des panneaux pour sécuriser l'intersection chemin des Bellons, de Passe-temps et montée Maurice Portenseigne. Un panneau STOP a été posé au chemin de passe-temps ainsi que les panneaux priorité à droite montée Portenseigne afin de ralentir les véhicules descendant du chemin des Bellons, au niveau de la montée Portenseigne à qui ils doivent la priorité à droite.

Vallon De Passe-Temps

Nous avions demandé en mars 2022 une modification des priorités au niveau de l'intersection chemin des Bellons, du chemin David Magnan et de Gustave Durbec à la limite de Marseille et Allauch, car les véhicules montant du Vallon de Passe-temps n'avaient aucune visibilité sur les véhicules venant de droite et de gauche.

La Métropole a donc décidé de mettre en place une priorité à droite sur les 4 chemins. Mais les panneaux d'intersection n'ont toujours pas été implantés. Nous avons fait un rappel via la Mairie de secteur.

En ce qui concerne nos demandes non satisfaites à ce jour

Chemin De La Clue :

*Il persiste toujours le problème d'achat de parcelle par la Ville qui n'est toujours pas réglé et de ce fait, Cela pose un vrai problème car pour le moment c'est une installation provisoire qui est en place. Cet emplacement n'est pas entretenu C'est inesthétique IL est le refuge de rats. et cette situation traîne depuis 2013.

*Nous avions demandé à la Métropole, la suppression de trois potelets métalliques, situés devant l'escalier menant à l'église pour permettre au corbillard de se coller au plus près des marches lors des enterrements, laissant ainsi le passage pour les véhicules circulant sur le Bd Pasteur. Nous souhaitions que soient posés des potelets mobiles qui seraient descendus lors des enterrements.

Mais la Métropole a refusé notre demande. On nous proposait de mettre ces potelets mobiles entre deux arbres mais nous avons refusé car cela aurait immobilisé une place de façon permanente.

2 - FIBRE

En fin d'année, vous avez été contactés pour nous faire part des problèmes que vous rencontriez avec l'adsl et pas encore la fibre et ceci à la demande de notre Maire, M. Souvestre.

Vos doléances ont donc été transmises ainsi que celles de ceux qui avaient la fibre mais rencontraient quand même des problèmes de connexion. A signaler aussi le problème de manque de place dans les armoires de raccordement pour les nouveaux habitants.

La Sté Orange nous a simplement confirmé que le déploiement continue sur Marseille, mais à ce jour, nous n'avons pas de réponses précises à nos questions habitant par habitant. Sachez qu'il existe des moyens provisoires d'installation en attendant la FIBRE comme la 5G ou le satellite.

3 - PROPRETÉ

Sur notre secteur c'est le mercredi et le samedi en principe que sont ramassées les Ordures ménagères

Pour les poubelles jaunes : c'est le mardi et le jeudi.

Et pour les bacs fixes comme au bd pasteur ou au gour de Roubaud c'est 4 jours/semaine : lundi mercredi vendredi samedi.

Malheureusement, vous vous apercevez que ce n'est pas toujours le cas. Ca fonctionne bien pendant un temps et puis il suffit de jours de grève ou d'absence de personnel pour que tout se dégrade rapidement.

Il me semble qu'aujourd'hui ça fonctionne correctement mais si ce n'est pas le cas appelez :

ENGAGES AU QUOTIDIEN : 0800 94 94 08 (numéro gratuit)

Pour tout signalement concernant la voirie Vous avez tous eu l'information sur l'application « Adoptez le R3FLEXE » mise en place par la Métropole sur l'ensemble du territoire métropolitain et qui permet aux usagers de signaler en temps réel tout incident sur la voirie ou sur la propreté . Ce qui permet d'envoyer des signalements directement aux services concernés comme : des trous dans la chaussée, des dépôts sauvages, des panneaux de signalisation abîmés, éclairage réverbères

Pour les tags ou la dératisation c'est toujours Allo Mairie.

4 - SECURITE

Les réunions avec la **Police municipale et nationale** ont lieu tous les 15 jours sous le nom de G.P.O. (Groupes de partenariat opérationnel)

C'est le président de la Fédération des CIQ du 11è qui y siège.

Nous faisons remonter les problèmes de sécurité qui concernent notre quartier donc n'hésitez à nous faire connaître.

BARRIERE DFCI

Nous avions demandé depuis plusieurs années, l'installation d'une barrière DFCI, au niveau de la Ravelle. Autant pour la tranquillité des riverains que pour leur sécurité et aussi pour éviter les décharges sauvages.

La Métropole a enfin finalisé ce dossier après avoir signé l'accord du propriétaire de la parcelle sur laquelle elle était envisagée d'être placée et nous sommes dans l'attente d'une date de début des travaux.

5 - DESHERBAGE

Nous vous rappelons que le désherbage au pied des murets est de l'obligation des propriétaires des habitations. Dans certains chemins, il serait grandement souhaité que cela soit fait.

6 - DEBROUSSAILLAGE ET BRULAGE

Nous rappelons à chaque Assemblée générale que tout brûlage est interdit sur tout le secteur des BDR par arrêté préfectoral. SAUF EN ZONE FORESTIERE :

Vous trouverez tous les détails sur notre site Internet.

Vous pouvez retrouver tous les précisions et les schémas correspondants aux différents cas de figure

Pour les habitants en zone forestière vous devez débroussailler :

- sur un rayon 50 mètres, autour des constructions et à 10 m des voies d'accès
- pour les personnes habitant en zone rouge il faudra désherber sur 100m au lieu de 50 avec le nouveau PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt).

Si vous n'êtes dans aucune de ces situations vous n'avez pas le droit de brûler

Si vous êtes en zone urbaine il faut désherber son terrain sur la totalité

7 – URBANISME

HAUTES DOUCES

Comme vous le savez, les 9 ha de terrain qui étaient destinés à la construction de logements, ont été rachetés par la Mairie de Marseille à la Safer. Ces terrains repasseront donc en zone Agricole au niveau du PLUi.

Une 1^{ère} réunion publique a eu lieu le 4 mars avec des élus de la Mairie centrale, Mairie de secteur et de membres de services municipaux dédiés à l'agriculture urbaine et bien sûr des riverains de ce domaine et du chemin de Pluvence.

Un appel à candidature a été ouvert du 7 mars au 23 mars pour rechercher des agriculteurs qui doivent remplir un cahier des charges précis. Une fois l'agriculteur choisi, un bail rural sera signé dès le mois de juin 2025.

LE PLUI, Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui est en vigueur depuis 2019 fait l'objet actuellement d'une enquête publique (c'est la modification numéro 4) depuis le 12 mars et elle se terminera le 11 avril 2025 à 17h.

Pour notre secteur, il y a des propositions de modifications sur la zone des Hautes douces pour un changement de destinations des bâtiments et aussi pour l'élargissement des voies de desserte.

Un changement de zonage au PLUi (modification numéro 4) est prévu sur le terrain de la Jouvène (contigu au stade) sur le secteur des Accates, qui appartient à la Mairie. Inconstructible, actuellement, il passerait en zone AUH (exclusivement habitat).

Les riverains et les CIQ du secteur dont celui des Accates en particulier sont inquiets de voir se construire de nouveaux immeubles et se mobilisent pour limiter ce programme et demandent un zonage UQP (réservé aux équipements publics : école, crèche, maison associations...).

Nous soutenons nos collègues du CIQ des Accates et les habitants, en nous positionnant nous aussi contre ce projet.

LE PROJET DE LA RD4d qui était un tronçon de la LINEA qui devait relier le Nord de Marseille à l'est en passant par les communes d'Allauch et de Plan-de-Cuques a été annulé comme vous le savez par le Tribunal administratif de Marseille. On pensait que ce projet avait été enterré mais il se peut qu'il refasse surface.

8 – TRANSPORTS

RESEAUX BUS

En 2021 nous vous avions informés de l'enquête publique en cours dans le cadre du PDU (plan de déplacements urbains et métropolitains) à l'horizon 2030.

Cette enquête a permis d'établir un rapport qui sert de base de travail pour restructurer et améliorer le réseau des bus.

Pour notre secteur, il va y avoir de légers changements au niveau du 12S et du 10, mais nous vous donnerons plus de détails lorsque qu'ils seront définitifs, puisque les études sont toujours en cours.

Par ailleurs, à la demande de Christiane Minko, déléguée ES13, nous avons adressé un courrier à la Métropole, (à Mme Pila) pour lui demander de trouver une solution pour remplacer le taxi qui jusqu'en 2017 montait les usagers du terminus du 12S jusqu'en haut de la côte.

Cette suppression de taxi a isolé beaucoup de personnes qui ne peuvent plus compter aujourd'hui que sur l'entraide de leurs voisins pour faire leurs courses où aller chez le médecin ou autre rendez-vous. Nous n'avons pas encore de réponse.

9 -ANIMATIONS 2024

- JANVIER 24 : LOTO
- 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE : COMMEMORATIONS
- JUIN : FETE DES VOISINS
- DECEMBRE 2024 : CONCOURS DE CRECHES : une quinzaine d'habitants y ont participé. Les gagnants ont été récompensés par un bon d'achat chez le santonnier Orsini à Allauch.

CRECHE :

Comme vous le savez, Alain COUSSIENIER que vous connaissez tous, a légué au CIQ une très belle crèche, de grande dimension avec des décors magnifiques qu'il a réalisés lui-même. Il a même reçu un premier prix du concours de Crèche de la Mairie de secteur en 2018.

Nous avons dû trouver un local pour l'exposer et permettre à chacun de venir l'admirer.

Les pères Michel et Jean-François nous ont autorisés à l'installer dans le local paroissial à côté de l'église. Nous l'avons remercié par un don en numéraire.

Nous avons donc effectué des permanences durant la période de Noël et avons pu recevoir une centaine de visiteurs, très intéressés et admiratifs. Pour ceux qui ne l'ont pas vue, je vous invite à la découvrir en décembre prochain.

FONTAINE AUX LIVRES : C'est une fontaine qui se trouve devant le 14 chemin des Bellons. C'est une citerne qui a été utilisée dans les années 1900 à 1970.

Les propriétaires, nous ont autorisé à la transformer et aménager en bibliothèque. Nous les en remercions. Vous pourrez également admirer la très belle décoration que Julie Mariotti y a apportée, gracieusement.

PARCOURS POETIQUE : Vous avez pu voir s'afficher sur nos murs des cadres avec des poèmes ou des citations de poètes ou d'écrivains connus ou entièrement imaginés par les habitants. Merci à tous ceux qui ont joué le jeu et répondu à notre proposition.

Dernièrement, des dessins des enfants de l'école ont été accrochés au grillage qui longe la promenade Jacqueline et Marcel Pagnol (merci à Béatrice Magnan puisqu'il s'agit de son grillage). Vous pourrez aller les admirer en montant la côte. N'hésitez à nous demander notre aide si vous en avez besoin pour vous aider à l'encadrement ou autre.

Ces dessins prolongent « le Parcours poétique » ainsi que nous l'avons baptisé.

PROJETS ANIMATION 2025

- JANVIER 2025 : JANVIER
- MARS 2025 : nous avions projeté le nettoyage du noyau villageois ainsi que nous l'avions fait à l'automne 2023. Nous l'avons organisé en partenariat, avec l'Ecole il y a deux semaines. Je remercie encore toutes les bonnes volontés qui sont venues former les équipes avec les enfants et les enseignants dans un but pédagogique dans un échange inter-générations.
- 8 MAI ET 11 NOVEMBRE : CEREMONIES COMMEMORATIVE
- MAI OU JUIN : FETE DES VOISINS EN
- DECEMBRE : CONCOURS D'ILLUMINATIONS

10 - L'ECHO DE LA TREILLE

Vous pouvez l'acheter :

- auprès de Christiane MINKO, déléguée de l'ES13,
- à la Boulangerie Les délices d'Eoures,
- au JARDIN de JULIE Centre commercial de Fontvieille à Allauch,
- et aussi chez l'excellente MAJI TRAITEUR au 80 route de la Treille.

Vous pouvez également vous abonner sous forme papier ou le recevoir par mail pour ceux qui le désirent. Il a l'avantage d'être en couleur et ne coûte que 6 euros pour l'année.

11 – RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BEATRICE ASTIER	PRESIDENTE
CLEMENCE CUVELIER	SECRETAIRE
YVETTE BERGERON	TRESORIERE

Maud Besançon
Claude Boutin
Nadia Brossard
Mario De Cesare
Michel Durbec

Odile Jourdain
Béatrice Magnan
Patricia Pappalardo
Jacques Pullino
TOTAL 12

Conformément à ses statuts, le CA doit renouveler ses membres par tiers. Cette année, les membres sortants sont :

- Claude BOUTIN
- Patricia PAPPALARDO
- Maud BESANCON

Qui sollicitent le renouvellement de leur mandat

Anne-Laure Ohanessian et Axel Silve désirent rejoindre le C.A.
Nous soumettons au vote de l'Assemblée, la composition du Conseil d'Administration.
Qui est acceptée à l'unanimité.

Pour terminer :

A la lecture des signalements listés, il semblerait que tout ne va pas si mal à la Treille et en effet nous ne mesurons pas suffisamment la chance de vivre dans ces lieux privilégiés. Mais malheureusement nous voici nous aussi, confrontés à l'incivisme grandissant qui sévit dans tous les quartiers malheureusement :

- le stationnement anarchique dans le village : vous le savez aucun stationnement n'est autorisé à part le parking de la promenade Jacqueline et Marcel Pagnol amplifié aux heures d'entrée et sortie de l'école par les parents d'élèves,
- Les nuisances sonores également, surtout dues aux quads ou autres véhicules qui roulent dans la colline même en pleine nuit.
- les déchets sauvages dans nos collines aussi et même sur le bd Pasteur qui voit régulièrement le dépôt de matelas ou autres encombrants,
- les crottes de chiens sur nos trottoirs.

Tout cela relève de l'incivisme, l'égoïsme, du chacun pour soi...

Essayons de nous respecter les uns les autres pour mieux vivre ensemble.

Béatrice Astier
Présidente du
CIQ DE LA TREILLE